

Paris, le 29 septembre 2003

Formation TRANSPORTS, TOURISME

Transports

Programme statistique à moyen terme 2004 - 2008

page

**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT,
DU TOURISME ET DE LA MER**

Direction des affaires économiques et internationales, Service économique et statistique 2

MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS, DU LOGEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER

Direction des affaires économiques et internationales,
Service économique et statistique (SES)
et autres services, organismes et entreprises concernés

PARTIE 1 - EXPOSÉ DE SYNTHÈSE SUR LES ORIENTATIONS ET LE PROGRAMME 2004 - 2008

En matière de transport, le programme statistique pour le moyen terme 1999 – 2003 visait avant tout à combler les lacunes déjà décrites lors du précédent programme, ou apparues depuis lors, là où les travaux statistiques nécessaires n'avaient pu être mis en place : cela concernait surtout les transports de voyageurs mais aussi, dans les transports de marchandises, le suivi des prix et la connaissance des chaînes de transport.

Pour l'essentiel, les travaux programmés ont été réalisés ou le seront en grande partie d'ici la fin 2003. Dans ces conditions, le défi principal du prochain terme sera vraisemblablement d'assurer la continuité de l'équivalent de la production actuelle, avec des moyens qui régresseront tandis que les exigences des utilisateurs, en matière de délai de mise à disposition des résultats, et de pertinence régionale, se feront de plus en plus pressantes. En même temps, le souci des pouvoirs publics de limiter la charge pesant sur les entreprises conduira vraisemblablement à un allègement des enquêtes et à une utilisation encore plus poussée qu'actuellement des données d'origine administrative. Ainsi, c'est le développement de l'utilisation des nouvelles technologies (de traitement de l'information ou autres) qui pourrait permettre de satisfaire ces exigences apparemment contradictoires.

Ces différents éléments trouvent une illustration dans les grands domaines des statistiques des transports : entreprises, avec l'espoir d'alléger le questionnaire de l'enquête annuelle d'entreprise dans sa partie « données comptables », tout en menant des investigations ciblées sur des sujets spécifiques, avec pour certains une coordination européenne ; prix, avec la poursuite de la mise en place de l'enquête trimestrielle sur les prix des transports de marchandises, qui dans le transport routier se traduira par un allègement de la charge statistique ; emploi, avec l'utilisation accrue des déclarations de données sociales et, pour la durée du travail des conducteurs routiers, le recours aux informations issues des chronotachygraphes électroniques ; transports de marchandises, où l'objectif sera avant tout d'assurer la pérennité des enquêtes pluriannuelles actuelles ; transports de voyageurs, pour lesquels le dispositif de suivi est à consolider ; fichier central des automobiles, pour lequel la réimmatriculation de l'ensemble des véhicules offrira une opportunité de remise à niveau ; circulation routière, enfin, car, avec la décentralisation, l'organisation de la collecte statistique va devoir être redéfinie.

La poursuite du développement des bases de données et de la diffusion via internet restera par ailleurs un élément incontournable pour assurer la bonne utilisation des informations produites. L'enrichissement de la production statistique au cours du moyen terme 1999 – 2003 pourra en effet être exploité pour enrichir les bases de données multimodales françaises, en même temps que devraient se développer les bases équivalentes au niveau européen, sous l'égide d'Eurostat, puisque l'ensemble des modes de transports est désormais couvert par des textes européens, directives ou règlements, pour les transports de marchandises et, à l'exception notable de la route, pour les transports de voyageurs.

En même temps, l'utilisation optimale d'internet permettra le développement de la diffusion en ligne, conformément aux souhaits des utilisateurs.

PARTIE 2 – TRAVAUX NOUVEAUX POUR 2004-2008

2.1. Enquêtes nouvelles ou rénovées, enquêtes de périodicité supérieure à l'année

- Enquête annuelle d'entreprise et enquêtes associées

L'enquête annuelle d'entreprise (EAE) devrait rester une pièce essentielle du dispositif statistique sur les transports, même et surtout si elle doit être remaniée. Il est en effet possible que l'évolution majeure la concernant, que les statisticiens appellent de leurs vœux depuis de nombreuses années, se produise au cours du prochain moyen terme : si les données comptables (compte de résultats, bilan, compte d'immobilisations) annexées à la liasse fiscale relatives à l'année N peuvent, grâce au développement des nouvelles technologies de traitement de l'information et de communication (NTIC), être mises à la disposition des statisticiens de façon continue au cours de l'année (N+1), et non plus seulement en toute fin d'année, alors on pourra supprimer du questionnaire de l'EAE les questions correspondantes. De même, on peut espérer une mise à disposition des données des déclarations annuelles de données sociales (DADS) dans des conditions telles qu'il deviendrait inutile de faire figurer dans le questionnaire de l'EAE certaines des questions actuelles sur l'emploi.

Allégée de ces éléments, l'EAE continuera de fournir :

- la répartition du chiffre d'affaires par activité (détermination de l'activité principale, correspondance entre secteurs et branches),
- des données comptables ciblées correspondant à des thèmes importants pour les comptes nationaux, ou pour le suivi sectoriel des entreprises (dans les transports : achats de carburants, primes d'assurances...),
- des données spécifiques d'intérêt sectoriel pour répondre à la demande des administrations de tutelle ou des syndicats professionnels concernés, par exemple ventilation du chiffre d'affaires dans des catégories plus fines que la nomenclature d'activités officielle.

Elle pourra également être le support de collecte de données ciblées sur des thèmes particuliers, d'intérêt spécifique, y compris au niveau européen (tels que, par exemple, les relations inter-entreprises, l'innovation ou l'utilisation des NTIC, pour lesquelles, au cours du moyen terme 1999 – 2003, d'autres secteurs que les transports ont été enquêtés, sur la base d'enquêtes spécifiques).

En tout état de cause, la période 2004 – 2008 sera marquée également, en ce qui concerne les entreprises, par la révision des nomenclatures d'activités et de produits, avec une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2007. Une inconnue du moyen terme est enfin l'impact que pourraient avoir, en fin de période, les changements de normes comptables actuellement en préparation au niveau mondial.

A noter aussi la question de l'introduction systématique de la dimension « groupe » dans les productions statistiques courantes, au-delà des travaux sur ce thème déjà réalisés et publiés sous forme de notes de synthèse.

- Enquête trimestrielle sur les prix des services de transports de marchandises

En matière de suivi des prix des services de transports de marchandises, la mise en place d'indices élaborés à partir des résultats d'enquêtes ad hoc reposant sur la méthode des prestations représentatives, sur le modèle des indices des prix de vente industriels de l'Insee, a démarré. Actuellement est suivie ainsi l'évolution des prix des transports fluviaux, et les travaux de mise en place ont commencé pour les transports routiers. Pour les transports routiers, cette nouvelle enquête ad hoc conduira, après une période de recouvrement, à la suppression des questions relatives aux prix qui figurent actuellement sur la quatrième page de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises (TRM), ce qui se traduira, globalement, par un allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

Les autres secteurs des transports devraient être successivement couverts au cours du prochain moyen terme, en même temps que la fourniture d'indices de prix dans ces secteurs deviendra une obligation européenne, dans le cadre de l'extension du règlement européen de 1998 sur les statistiques conjoncturelles.

- Enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs du transport routier de marchandises

Outre une utilisation plus systématique des déclarations annuelles de données sociales (DADS) sur l'ensemble des secteurs des transports, comme indiqué plus haut, la période 2004 - 2008 devrait voir entrer en régime de croisière le nouveau dispositif de suivi de la durée du travail dans le transport routier de marchandises, bâti autour d'un suivi conjoncturel assuré via la lecture du contenu des disques de chronotachygraphe (puis du relevé des chronotachygraphes électroniques), complété,

annuellement, par une enquête par interview de conducteurs, sur les autres aspects de leurs conditions de travail.

- Enquêtes pluriannuelles sur les transports routiers de marchandises

En matière de transport de marchandises, l'objectif du prochain moyen terme sera d'abord d'assurer la pérennité du dispositif qui a pu être mis en place au cours du précédent moyen terme :

- réalisation de l'enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises (TRM), pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC), complété à intervalles de cinq ans par une enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers, d'une part, et par une enquête sur l'utilisation des véhicules automoteurs spécialisés, d'autre part ;
- réalisation, à un rythme quinquennal également, d'une opération spécifique sur les franchissements des barrières alpine et pyrénéenne, pour collecter l'équivalent de l'information de l'enquête dite « transit » de 1999 (une telle opération est envisagée pour 2004), en tenant compte des progrès intervenus depuis dans les statistiques européennes.

En complément à ce dispositif, le moyen terme 1999 – 2003 aura également connu, en toute fin de période, le lancement d'une enquête « chargeurs » (dite « ECHO ») permettant de suivre les chaînes de transport de bout en bout et d'éclairer les motivations des chargeurs dans leurs choix modaux et intermodaux. Du fait de son coût et de sa complexité, il est peu probable qu'une telle enquête, si importante soit-elle, puisse être reconduite avant 2008, sauf à ce que les progrès des nouvelles technologies de traitement de l'information et de communication (NTIC), tant à l'intérieur des entreprises que dans les relations entre les entreprises et les administrations, permettent d'envisager une collecte d'informations informatisée, à partir du contenu des systèmes d'informations internes des entreprises : cette piste, explorée en 2000 – 2001, n'a pas pu aboutir pour l'enquête 2003.

En tout état de cause, le développement et la mise en valeur des informations sur les transports intermodaux restera un thème fort du prochain moyen terme.

- Évolution du dispositif de suivi des transports de voyageurs

Le suivi permanent des déplacements à longue distance, à partir du panel « suivi de la demande touristique » (SDT) de la direction du tourisme, est effectif depuis les résultats relatifs à 2000, sur le seul champ des déplacements avec nuitée. Depuis courant 2002, l'ensemble des déplacements à longue distance, y compris dans la journée, est couvert, sous une forme expérimentale qui reste à évaluer : ce devrait être chose faite d'ici fin 2003. Il restera alors, là encore, à pérenniser le dispositif.

Parallèlement, en 2001 - 2002 a été menée, sous l'égide d'Eurostat, une enquête expérimentale paneuropéenne sur les déplacements à longue distance : l'évaluation de la méthodologie et des résultats est en cours, qui pourra alimenter les réflexions qui seront nécessairement menées, au début de la période 2004 - 2008, sur la possibilité et la nécessité de rééditer la grande enquête ménages « transport-communication » menée par l'Insee, en concertation avec de nombreux partenaires, en 1993 – 1994.

En matière de transports de voyageurs, le prochain moyen terme sera, on peut l'espérer, marqué par la mise en place généralisée d'informations régionalisées sur les transports de voyageurs par rail, en conséquence de l'entrée en application, le 1^{er} janvier 2004 sur ce point, du règlement (CE) n° 91/2003 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2002 relatif aux statistiques des transports par chemin de fer.

2.2. Autres travaux statistiques nouveaux ou rénovés prévus pour 2004-2008

- Fichier central des automobiles

Malgré les démarches entreprises en 2002 – 2003, et les travaux qui les ont suivies, l'amélioration de la qualité du fichier central des automobiles (FCA) est un chantier qui n'a pas abouti à ce jour. Les perspectives de ré-immatriculation de l'ensemble des véhicules, désormais prévue non plus à partir de courant 2004, mais en 2006, ne permettent guère d'espérer une remise à niveau du fichier à horizon 2008, et laissent entier le problème actuel. Il convient donc de poursuivre les travaux en cours sur l'utilisation de fichiers des contrôles techniques, et de relancer les discussions avec les entreprises d'assurances car, en tout état de cause, même après la remise à niveau du fichier, la bonne prise en

compte des véhicules vendus à l'étranger ou détruits restera nécessaire pour assurer la qualité du fichier au fil du temps.

- Circulation

En matière de circulation routière, un « sondage de circulation » permettant, périodiquement, de compléter les données issues de l'opération dite « recensement permanent de la circulation », sur le réseau national, était programmé pour le moyen terme 1999 – 2003. Pour des raisons essentiellement budgétaires, il n'aura finalement lieu que sur 2003 – 2004. Il donnera des informations sur la décomposition de la circulation par type de véhicule et pays (et département pour les véhicules français) d'immatriculation. Là encore, le coût est tel qu'une réédition d'ici 2008 paraît peu vraisemblable, sauf à ce que les nouvelles technologies modifient radicalement la donne. L'éventualité de l'extension massive des systèmes de péage utilisant ces nouvelles technologies (et en particulier de l'instauration de « péages virtuels » pour les poids-lourds) nécessitera donc de procéder, au moins, à une veille technologique permettant une prise en compte convenable des besoins d'information statistique dans les dispositifs de cette nature qui seront mis en place.

Le principal enjeu du moyen terme, en la matière, sera plutôt, encore une fois, d'assurer la pérennité des informations, alors que la responsabilité d'une partie de l'actuel réseau national sera, avec la décentralisation, dévolue aux départements. S'il y a là un risque de disparition de l'information, il y a aussi, peut-être, une opportunité de mettre en place les mécanismes qui permettraient d'assurer non seulement la sauvegarde de l'information actuelle, mais aussi la mise à disposition des données relatives aux actuels réseaux départementaux, qui font défaut depuis qu'une partie des compétences antérieures de l'État a été décentralisée au début des années 1980.

- Banque de données sur les transports (SITRA)

- volet « marchandises » (SITRA-M)

Au-delà des données de l'enquête spécifique réalisée en 1999 sur les flux de marchandises franchissant les barrières montagneuses par voie terrestre, la banque de données SITRA-M, volet « Marchandises » du système d'information sur les transports, devrait continuer à s'enrichir au cours du prochain moyen terme de données détaillées sur les transports routiers de marchandises réalisés sur le territoire français par des véhicules immatriculés dans les autres pays de l'Union européenne. Le versement, dans la banque, des données relativement détaillées concernant les transports maritimes pourrait aboutir à une première réalisation.

Antérieurement uniquement interrogeable par l'équipe spécialisée qui réalise et gère la banque, au SES, SITRA-M est depuis 2000 accessible, dans une version simplifiée, aux utilisateurs du ministère, directions d'administrations centrales (DAC) et directions régionales de l'équipement (DRE), via l'intranet du ministère, grâce à un outil d'interrogation à distance utilisant des techniques internet (« SITRANET »). Une extension à des utilisateurs extérieurs au ministère sera étudiée.

- volet « séries longues » (SITRA-SEL)

La constitution du volet « séries longues » de la banque, entamée en 2001, puis ralentie faute de moyens, devrait pouvoir être accélérée à partir de fin 2003. Ce volet consiste en un ensemble de résultats agrégés (séries chronologiques), reprenant les principales séries de cadrage disponibles : séries du mémento de statistique des transports (2001), séries des rapports de la Commission des comptes des transports de la nation (2002 - 2003) et, si possible, séries de cadrage sur les autres pays de l'Union européenne. Outre les séries annuelles, le volet doit inclure également les séries conjoncturelles relatives aux transports. A terme, ces séries seront consultables sur Internet.

- volet « voyageurs » (SITRA-V)

Les premiers travaux relatifs au volet « voyageurs » ont démarré en 2001 avec les données de l'enquête sur les transports en commun de voyageurs, routiers, et sont poursuivis en 2002 avec l'intégration des données sur les migrations (domicile-travail, domicile-études, résidentielles) issues du recensement de population de 1999, avec reprise des résultats 1990. Ces données « migrations » sont accessibles également aux utilisateurs du ministère, DAC et DRE, via SITRANET. Les travaux devraient porter désormais sur l'intégration de premières données relatives aux transports ferroviaires.

- volet « entreprises »

Les réflexions relatives à un éventuel volet «entreprise » sont suspendues, en attendant de tirer toutes les leçons de l'expérience acquise avec la banque de données structurelles sur les entreprises que gère désormais l'Insee.

PARTIE 3 – OPÉRATIONS RÉPÉTITIVES

3.1. Travaux intermodaux

3.1.1. Enquête annuelle d'entreprise (enquête d'intérêt général, obligatoire)

Réalisée par le SES auprès d'environ 15 000 entreprises des différents secteurs des transports (mais seulement 10 000 les années paires, du fait de la « stratégie petites entreprises », qui consiste en l'utilisation, une année sur deux, des données fiscales en lieu et place de l'envoi d'un questionnaire).

Il reste à poursuivre la mise en place de parties spécifiques pour certaines activités de services auxiliaires des transports (cf. partie 2.1 ci-dessus).

3.1.2. Système d'information sur les Transports

Le volet Marchandises (SITRA-M) de la banque de données actuelle sur les flux de marchandises (SITRA-M) est alimentée à partir des fichiers du SES, de la SNCF, de Voies navigables de France (VNF) et des Douanes. Les travaux visant à l'élargissement de la banque de données (y compris volets « séries longues », « voyageurs ») se poursuivront (cf. 2.2 ci-dessus).

3.1.3. Statistiques sur les accidents de transport de matières dangereuses par voies terrestres

Synthèse statistique réalisée par la direction des transports terrestres, à partir des comptes rendus relatifs aux accidents de transport de matières dangereuses par route, rail ou voie navigable intérieure.

3.2. Transports aériens

3.2.1. Dispositif annuel d'information concernant les compagnies aériennes françaises.

Réalisée par la direction générale de l'aviation civile (DGAC) sur les trafics (passagers, fret et poste), l'utilisation de la flotte et les effectifs.

3.2.2. Exploitation mensuelle et trimestrielle des formulaires d'aérodromes.

Réalisée par la DGAC sur les trafics locaux et les renseignements techniques concernant les mouvements d'appareils.

3.2.3. Résultats mensuels provisoires des principales compagnies françaises et des principaux aéroports.

Exploitation réalisée par la DGAC sur les trafics (passagers, fret et poste).

Le système de collecte et de diffusion de ces informations est en cours d'analyse pour fournir à l'horizon 2005-2006 des flux de trafic suivant leurs origines et destinations. Ainsi le champ « correspondance » viendra compléter ceux existant, pour apprécier les trafics en pré ou post acheminement des flux principaux. Un arrêté complétant l'article R330-3 du code de l'aviation civile est en cours de rédaction pour cadrer cette évolution (collecte des informations par échanges de données informatisées, organisation des champs collectés sous forme de bases de données).

3.3. Transports maritimes

3.3.1. Base de données portuaires

Gérée par la direction du transport maritime, des ports et du littoral (DTMPL), elle concerne l'activité des ports maritimes de commerce métropolitains et d'outre-mer, navires, escales, marchandises et passagers transportés. C'est à partir des données de cette base que la France satisfait aux obligations résultant de la directive 95/64/CE du Conseil de l'Union européenne du 8

décembre 1995 relative au relevé statistique des transports de marchandises et de passagers par mer.

3.3.2. Base de données sur la flotte de commerce française

Consistance de la flotte de commerce sous pavillon français, par type de navire et armateur, statistiques élaborées par la DTMPL.

3.3.3. Suivi des affrètements de navires étrangers

Réalisé par la DTMPL : trafics réalisés par les navires étrangers affrétés par des opérateurs français.

3.3.4. Suivi des affrètements de navires français

Réalisée par la DTMPL : ensemble des relations au départ de la France et entre pays tiers.

3.3.5. Enquête sur les activités de l'armement français

Exploitation par la DTMPL d'une enquête réalisée par Armateurs de France auprès de l'armement français ; elle permet d'estimer des tonnes-milles pour le pavillon français et les navires affrétés.

3.3.6. Personnel de la marine marchande

Exploitation de documents administratifs, réalisée par la direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) : répartition des effectifs par âge, emploi, qualification, secteur d'activité.

3.3.7. Emploi maritime au commerce

Enquête réalisée par la DAMGM auprès des principales entreprises françaises de transport maritime. Répartition des effectifs de marins français et étrangers par secteur d'activité, registre d'immatriculation, nationalité, nature du contrat et qualification.

3.4. Transports fluviaux

3.4.1. Statistiques du trafic de la navigation intérieure

Exploitation annuelle réalisée par les Voies navigables de France (VNF) à partir des déclarations de chargement : trafics des bateaux selon les sections de voies navigables et les ports.

3.4.2. Situation de la flotte de bateaux de navigation intérieure en exploitation

Dépouillement annuel par VNF des permis d'exploitation : ventilation des bateaux par catégorie, âge, tonnage, puissance.

3.4.3. Dénombrement du personnel marinier

Informations annuelles diffusées par le SES, à partir de données de VNF, de la Caisse nationale de retraite de la batellerie et de l'URSSAF Batellerie.

3.5. Transports ferroviaires et remontées mécaniques

3.5.1. Statistiques concernant la SNCF

Effectifs, matériel, énergie consommée, accidents, trafic commercial (fret et passagers)...

3.5.2. Fichier informatique des remontées mécaniques

Exploitation annuelle réalisée par la direction des transports terrestres (DTT) - STRM.

Fichier technique : classification des appareils selon leurs caractéristiques techniques.

Fichier trafic : trafic passagers ; jours de fonctionnement ; tarif saison hiver et saison été (collecte pour environ 2 800 appareils sur 4 000).

3.6. Transports routiers

3.6.1. Transports routiers de marchandises

- 3.6.1.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, obligatoire)
Enquête hebdomadaire par sondage et par voie postale réalisée par le SES auprès des propriétaires de camions de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge (PTAC) et de tracteurs routiers (80 000 questionnaires environ par an), pour mesurer le trafic et les transports tant pour compte d'autrui que pour compte propre effectués par les véhicules à moteur immatriculés en France (de moins de 15 ans d'âge).
- 3.6.1.2. Enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers des entreprises de transport routier par exploitation des disques de chronotachygraphe (enquête d'intérêt général, non obligatoire)
Opération de collecte et traitement statistique de disques de chronotachygraphe pilotée par le SES, avec exploitation des disques de chronotachygraphes de 750 conducteurs par trimestre.
- 3.6.1.3. Enquête annuelle sur la durée du travail et les rémunérations des conducteurs routiers
Complémentaire de l'enquête sur la durée du travail des conducteurs routiers par exploitation des disques de chronotachygraphe, dans le dispositif reconfiguré (cf. 3.6.1.2 ci-dessus).
- 3.6.1.4. Enquête de conjoncture du SES auprès des entreprises de transport routier de marchandises (enquête d'intérêt général, non obligatoire)
Enquête d'opinion trimestrielle réalisée par le SES auprès de 1 800 entreprises : opinion des entreprises sur l'évolution récente et les perspectives de l'activité, des investissements, de l'emploi et de la trésorerie. Cette enquête fait, depuis 1996, l'objet d'une extension régionale coordonnée.
- 3.6.1.5. Enquête de conjoncture auprès de la messagerie
Enquête trimestrielle réalisée par le SES, auprès de 30 entreprises, têtes de réseaux : évolution passée de l'activité, en volume (nombre d'envois et tonnage) et en valeur.
- 3.6.1.6. Dépouillement statistique des résultats d'examen d'attestation d'aptitude à l'exercice des professions de transport
Dépouillement réalisé par la direction des transports terrestres (DTT-R1) : nombre de candidats présentés et reçus.
- 3.6.1.7. Etat statistique sur l'utilisation des titres administratifs de transport.
Exploitation réalisée par la DTT-R1 des états trimestriels des autorisations délivrées et restituées.
- 3.6.1.8. Exploitation des comptes-rendus accompagnant les autorisations multilatérales
Réalisée par la DTT-R1 pour la CEMT : tonnes, tonnes-kilomètres, relations.
- 3.6.1.9. Aides de l'Etat aux regroupements d'entreprises de transport routier de marchandises
Bilan réalisé par la DTT-R2.
- 3.6.1.10. Dépouillement statistique des procès-verbaux dressés à l'encontre des transporteurs routiers non résidents
Réalisé par la DTT-R3.
- 3.6.1.11. Dépouillement statistique des réunions des commissions des sanctions administratives et des sanctions prises par les Préfets à l'encontre des transporteurs routiers
Réalisé par la DTT-R3.
- 3.6.1.12. Enquête sur les résultats des contrôles du transport routier sur route et en entreprise
Réalisé par la DTT-R3.
- 3.6.1.13. Tableau de bord de l'emploi et de la formation du groupe AFT-IFTIM

Enquête sur l'emploi et la formation dans la branche transport (au sens de la convention collective) réalisée annuellement auprès de 2000 établissements (y compris de transport routier de voyageurs).

3.6.1.14. Enquête de conjoncture de la Banque de France

Enquête bimestrielle sur les opinions des transporteurs routiers de marchandises et des entreprises de déménagement recueillies par téléphone (500 tous les 2 mois) sur l'activité, les prix, les effectifs, la trésorerie.

3.6.2. Transports urbains et routiers de voyageurs.

3.6.2.1. Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transport en commun de personnes (enquête d'intérêt général, obligatoire)

Enquête hebdomadaire par sondage réalisée par voie postale par le SES auprès de propriétaires d'autobus et d'autocars, hors RATP et autobus de province (véhicules de transport en commun de plus de 9 places assises ; environ 13 000 questionnaires par an) : parc en service, voyageurs transportés par nature du service.

3.6.2.2. Transports publics urbains de province

Exploitation annuelle, réalisée par le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU) en liaison avec les CETE, des cahiers d'information remplis par les autorités organisatrices et les exploitants : structure des réseaux, parcs, effectifs, trafics, tarifs, résultats financiers. Opération menée en partenariat avec l'Union des transports publics (UTP) et le Groupement des autorités responsables de transport (GART).

3.6.2.3. Transports collectifs non urbains de province

Réalisée par le CERTU auprès des départements, avec le concours des CETE : offre de transport, organisation et usage des services, dépenses des départements, modernisation des réseaux.

Opération menée en partenariat avec l'Association des départements de France (ADF).

3.6.2.4. Statistiques annuelles concernant la RATP

Effectifs, matériel, réseaux (autobus et réseau ferré), voyageurs, voyageurs-kilomètres, véhicules-kilomètres.

3.6.2.5. Panel de conducteurs

Panel SECODIP de 4 500 automobilistes faisant l'objet d'un cofinancement de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), de l'Observatoire de l'énergie et du SES ; déclarations chaque quinzaine des panélistes : achats d'essence, kilométrage entre deux pleins, partage ville-route-autoroute.

3.6.2.6. Panel parc-auto

Panel SOFRES de 10 000 ménages financé par l'ADEME, le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et, certaines années, la Direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) permettant l'observation annuelle des comportements automobiles des ménages : taux d'équipement, kilométrages annuels, consommation, structure du parc, achats.

3.6.2.7. Enquêtes sur les pratiques de déplacements en milieu urbain

Réalisées par les autorités organisatrices de transports urbains, avec le concours du CERTU, auprès des ménages : caractéristiques des ménages et de leurs déplacements, mode de transport utilisé, motifs des déplacements...

La méthodologie du recueil est en cours de révision pour tenir compte des nouveaux besoins (grands territoires, liés aux nouvelles intercommunalités).

3.6.3. Parc : Fichier central des automobiles (FCA)

Le fichier central automobile (FCA) comprend les véhicules utilitaires et les voitures particulières. Il est géré par l'Association auxiliaire de l'automobile sous la responsabilité du SES, à partir des contenus

des cartes grises communiqués par le ministère de l'intérieur. Le FCA permet la réalisation d'exploitations statistiques (connaissance du parc et des immatriculations, données conjoncturelles sur le marché de l'automobile, base de sondage) mais est également utilisé à des fins administratives (établissement du parc d'intérêt national, du parc de réquisition militaire). Le FCA fait l'objet de travaux visant à permettre d'améliorer son contenu et l'estimation du parc effectivement en service (cf. 2.2 ci-dessus).

3.6.4. Infrastructure et circulation routières

3.6.4.1. Identification du réseau national

Exploitation et mise à jour par les DDE du Système d'information connaissance du réseau routier (SICRE) du SETRA /CSTR : caractéristiques du réseau national.

3.6.4.2. Recensement permanent de la circulation sur les routes nationales et les autoroutes non concédées

Réalisé par les DDE et les CETE, avec le concours de la direction de la sécurité et de la circulation routières : détermination du trafic par des compteurs automatiques permanents ou temporaires. Le SETRA/CSTR est chargé des publications.

3.6.4.3. Recensement permanent de la circulation sur les autoroutes concédées

Réalisé par les sociétés d'autoroutes, aux péages sur les autoroutes fermées, et à partir des compteurs automatiques sur les autoroutes ouvertes : trafics par sections et tronçons.

3.6.4.4. Baromètre de satisfaction des usagers de la route

Enquête sur site réalisée sur 3 ans en 3 vagues annuelles.

Opération actuellement suspendue, pour des raisons techniques (modalités d'intervention pour faire stopper les véhicules dont on souhaite interroger les conducteurs)

3.6.5. Sécurité routière

3.6.5.1. Exploitation nationale du fichier des accidents corporels de la circulation routière, réalisée à partir des bulletins d'analyse d'accidents corporels (BAAC)

Réalisée par l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) à partir des procès-verbaux des BAAC (gendarmerie nationale et police nationale) : tous accidents corporels.

3.6.5.2. Sondages sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et du casque

Réalisés par l'ONISR à partir d'enquêtes par sondages, quadrimestrielles (au moyen de radars ou de cinémomètres) sur un panel de points représentatifs ; intégration des résultats dans les bilans de circulation routière. L'utilisation du système informatisé de recueil des données (SIREDO) est en cours d'expérimentation.

3.6.5.3. Sondages représentatifs dans les procès-verbaux d'accidents corporels de la circulation routière

Réalisés par l'INRETS à partir des BAAC.

PARTIE 4 – ALLÈGEMENT DE LA CHARGE STATISTIQUE PESANT SUR LES ENTREPRISES

Le SES poursuivra sur 2004 – 2008 son effort d'allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

S'agissant de l'enquête annuelle d'entreprise, la stratégie « petites entreprises », qui consiste à utiliser des données d'origine fiscale, en alternance avec les données collectées dans l'EAE, pour l'essentiel des petites entreprises de moins de 6 salariés du champ de l'enquête, sera poursuivie. En outre, si les données comptables (compte de résultats, bilan, compte d'immobilisations) annexées à la liasse fiscale relatives à l'année N peuvent, grâce au développement des nouvelles technologies de traitement de l'information et de communication (NTIC), être mises à la disposition des statisticiens de façon continue au cours de l'année (N+1), et non plus seulement en toute fin d'année, alors on pourra supprimer du questionnaire de l'EAE les questions correspondantes. De même, on peut espérer une

mise à disposition des données des déclarations annuelles de données sociales (DADS) dans des conditions telles qu'il deviendrait inutile de faire figurer dans le questionnaire de l'EAE certaines des questions actuelles sur l'emploi.

Dans l'enquête permanente du SES sur l'utilisation des véhicules de transport routier de marchandises (TRM), l'allègement de la charge statistique pourra venir de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication : l'informatisation de la collecte auprès des grandes entreprises, expérimentée sans résultats tangibles en 2000 - 2001, car apparemment prématurée, devrait à terme porter des résultats. En outre, pour aider les entreprises à répondre au questionnaire, le site internet du SES intègre déjà une « aide en ligne » et il est prévu d'offrir ultérieurement aux entreprises la possibilité de répondre, également en ligne, au questionnaire TRM. Par ailleurs, après la fin de la période de recouvrement avec l'enquête trimestrielle ad hoc sur les prix des services de transport routier de marchandises, les questions relatives aux prix des transports seront supprimées dans l'enquête TRM, avec globalement un allègement de la charge statistique pesant sur les entreprises.

PARTIE 5 – ASPECTS PARTICULIERS DU PROGRAMME 2004 - 2008

5.1. Aspects « régionaux et locaux »

En matière de transports, les aspects régionaux et locaux sont traités dans le cadre des observatoires régionaux des transports (ORT), dont les directions régionales de l'équipement (DRE) assurent l'animation.

Les travaux entrepris par le SES pour promouvoir une meilleure utilisation des sources statistiques disponibles sur l'emploi (en particulier les déclarations annuelles de données sociales), qui ont connu une première réalisation pour ce qui est de l'emploi dans les entreprises et les établissements du secteur des transports, devraient s'élargir aux emplois de conducteur en transport pour compte propre, comme le demandent les régions.

L'ouverture en région (DRE) de la consultation de données agrégées de la banque de données SITRA-M, via l'Intranet du ministère (« SITRANET ») a permis, comme espéré, une utilisation régionale plus intense et plus pointue des informations de la banque relatives aux transports de marchandises. Déjà très sensible actuellement, ce mouvement devrait encore s'amplifier avec la mise à disposition, dans le nouveau volet « voyageurs » de la banque des informations sur les migrations (domicile-travail, domicile-études, résidentielles) issues du recensement de population de 1999, avec reprise des résultats 1990 (cf. partie 2.2).

5.2. Aspects "environnement"

Le SES développe au fur et à mesure des possibilités le chapitre du rapport de la Commission des comptes des transports de la nation (CCTN) consacré à l'environnement et aux externalités du transport. Ce chapitre se compose principalement de séries statistiques ou de résultats d'enquêtes régulières pouvant faire l'objet d'une mise à jour annuelle. Son élargissement s'inscrit dans le cadre d'une fonction de « veille technologique » assurée par le SES dans ce domaine, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), l'Institut français de l'environnement (IFEN) et d'autres organismes spécialisés comme le Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique (CITEPA). C'est ainsi par exemple qu'est approfondi avec l'IFEN l'aspect « évaluation des dépenses de protection de l'environnement », avec la recherche d'un indicateur sectoriel « transport » basé sur une expérimentation auprès des sociétés gestionnaires d'autoroutes.

Les synergies avec la Commission des comptes de l'environnement, mise en place en 1998, continueront à être recherchées. Les domaines qui concernent plus particulièrement les transports sont relatifs aux émissions de gaz à effet de serre et à l'évaluation des dépenses de protection de l'air et de lutte contre le bruit.

A signaler également la poursuite des travaux de longue haleine lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme « TERM » (« Transport and Environment Reporting Mechanism ») visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants. Un acte juridique spécifique devrait être préparé pour accompagner les travaux statistiques nécessaires.

5.3. Aspects « européens »

L'amélioration du système statistique européen sur les transports aura été un des acquis importants du précédent moyen terme.

Des avancées ont en effet été réalisées ces dernières années, du fait de l'entrée en application complète des textes précédemment adoptés mais aussi de par l'adoption, en fin de période, d'un règlement portant sur un mode de transport non encore couvert (règlement « aérien », en mars 2003) et d'un règlement plus complet se substituant à un texte que la libéralisation des marchés avait rendu obsolète (nouveau règlement « rail », en décembre 2002).

Parallèlement le dispositif de diffusion d'Eurostat s'est enrichi en ce qui concerne les statistiques de transport.

L'ensemble des modes de transports est désormais couvert par des textes européens, directives ou règlements, pour la description en termes physiques des transports de marchandises et, à l'exception notable de la route, pour les transports de voyageurs. L'évaluation des résultats de la récente enquête paneuropéenne sur les déplacements à longue distance alimentera les réflexions sur ce thème.

Mais, malgré la demande des Etats membres, le transport intermodal de marchandises, qui ne fait l'objet actuellement d'aucun texte juridique spécifique et n'est abordé que marginalement dans les textes relatifs aux différents modes de transport, ne semble pas devoir faire l'objet, de la part d'Eurostat, d'intensification de travaux le concernant.

Pour l'activité des entreprises de transport, le règlement relatif aux statistiques structurelles sur les entreprises adopté en 1996 est d'application complète en ce qui concerne les entreprises dont l'activité principale est le transport, mais ce n'est que pour la fourniture de quelques données, très loin donc de la richesse des informations disponibles par exemple dans le cadre de l'enquête annuelle d'entreprise française. Un projet de complément spécifique aux transports reste à mettre en chantier, mais la France est isolée sur ce point et il faut espérer que des compléments d'information viendront, à terme, des extensions portant sur l'ensemble des services, y compris transports.

C'est ainsi que, à l'occasion d'un projet d'extension du règlement de 1998 relatif aux statistiques conjoncturelles, la fourniture d'indices de prix dans les transports se trouve à l'ordre du jour.

Un certain nombre de travaux spécifiques (sur l'innovation, l'utilisation des nouvelles technologies, les liaisons interentreprises...) coordonnés au niveau européen et portant sur l'ensemble du système

productif sont également susceptibles de concerner les entreprises de transport. En particulier, une proposition de règlement sur les statistiques de la société de l'information est actuellement en cours d'examen.

A signaler enfin la poursuite des travaux lancés par la Commission européenne dans le cadre du programme « TERM » (« Transport and Environment Reporting Mechanism ») visant au rassemblement de données statistiques sur les transports destinées à alimenter les exercices d'évaluation nécessaires pour éclairer les mesures à prendre pour réduire les émissions, par les transports, de gaz à effet de serre et de polluants.

PARTIE 6 – RÉCAPITULATION DES TRAVAUX PRÉVUS AU MOYEN TERME 2004-2008

Thèmes et opérations	Unité responsable	Suivi	Observations
TRANSPORTS			
Enquêtes générales, travaux tous modes			
Enquête annuelle d'entreprise <input type="checkbox"/> stratégie petites entreprises <input type="checkbox"/> volets spécifiques	SES		permanent une année sur deux
Indice de production de services de transport	SES		permanent
Enquête trimestrielle sur les prix des transports de marchandises	SES		Réalisé en 2001 pour le fluvial, en préparation pour les transports routiers
Enquête « chargeurs » sur les chaînes de transport de marchandises	SES		Éventuellement en fin de période
Transport intermodal - plates-formes intermodales	SES		
Suivi permanent de la mobilité des voyageurs à longue distance	SES en liaison avec la Direction du Tourisme		Permanent
Statistique des accidents de transports de matières dangereuses (terrestres) Exploitation de comptes rendus	DTT		Permanent
Banques de données			
Transports SITRA			
<input type="checkbox"/> volet marchandises (SITRAM) <input type="checkbox"/> volet séries longues <input type="checkbox"/> volet voyageurs <input type="checkbox"/> volet entreprises (pour mémoire)	SES		Permanent, élargissement en cours
Transports routiers de marchandises			
Enquête permanente sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises (TRM)	SES		Permanent
Enquête sur l'utilisation des véhicules utilitaires légers (VUL) (complément périodique à l'enquête TRM)	SES		Enquête en principe quinquennale
Enquête sur l'utilisation des véhicules automoteurs spécialisés (VASP° (complément périodique à l'enquête TRM)	SES		Enquête en principe quinquennale
Enquête « transit »	SES et partenaires		Renouvellement envisagé de l'enquête de 1999

Enquête permanente sur la durée du travail des conducteurs routiers (lecture des disques de chronotachygraphe)	SES-DTT		Permanent
Enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers	SES-DTT		Permanente, mise en place en 2004
Dépouillements statistiques de documents administratifs : <input type="checkbox"/> Examens d'aptitude à l'exercice des professions de transport <input type="checkbox"/> Titres administratifs de transport, comptes rendus d'utilisation des autorisations multilatérales, aides de l'Etat aux regroupements <input type="checkbox"/> Procès verbaux de sanctions, contrôles	DTT		Permanent
Enquêtes de Conjoncture <input type="checkbox"/> Enquête d'opinion trimestrielle auprès de 1 300 entreprises <input type="checkbox"/> Enquête de conjoncture auprès de la messagerie (enquête trimestrielle auprès des têtes de réseaux) <input type="checkbox"/> Enquête de conjoncture de la Banque de France (bimestrielle)	SES SES Banque de France		Permanent Permanent Permanent
Transports routiers de voyageurs			
Enquête permanente sur l'utilisation de véhicules de transports en commun (TRV)	SES		Permanent
Transports publics <input type="checkbox"/> urbains de province <input type="checkbox"/> non urbains de province, auprès des départements <input type="checkbox"/> RATP	CERTU CERTU RATP		Permanent Partenariat avec l'union des transports publics (UTP) et le groupement des autorités responsables de transport (GART)
Pratiques de déplacement en milieu urbain	CERTU		Ponctuel - mise en place d'une méthodologie spécifique aux agglomérations moyennes
Comportements et opinions en matière de déplacements	CERTU		Ponctuel
Panels d'automobilistes <input type="checkbox"/> Panel conducteurs <input type="checkbox"/> Panel Parc auto équipement	Secodip Sofrès		Permanent Permanent
Fichier central des automobiles Gestion du fichier des véhicules utilitaires et des voitures particulières	SES		Permanent Exploitation réalisée par l'Association Auxiliaire de l'Automobile

Réseau routier, circulation <input type="checkbox"/> Autoroutes	Sociétés d'autoroutes DDE, SETRA		Permanent
<input type="checkbox"/> Circulation réseau routier national			Permanent
Sécurité routière <input type="checkbox"/> Exploitation du fichier des accidents corporels complété par sondage des procès verbaux (Inrets) <input type="checkbox"/> Sondage sur les vitesses, le port de la ceinture de sécurité et le casque	ONISR		Permanent
Transports aériens, maritimes, fluviaux, ferroviaires			
Transports aériens <input type="checkbox"/> Compagnies <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Formulaires d'aéroports	DGAC		Permanent
Transports maritimes ◆ Base de données portuaires (activité des ports, transports de marchandises et de voyageurs) ◆ Flotte de commerce française <input type="checkbox"/> Affrètements (navires français, navires étrangers) <input type="checkbox"/> Enquête sur les activités de l'armement français <input type="checkbox"/> Personnel marine marchande, Emploi maritime au commerce	DTMPL DTMPL DTMPL DTMPL ; AdF DAMGM		Permanent
Transports fluviaux <input type="checkbox"/> Trafic, transports <input type="checkbox"/> Situation de la flotte	VNF		Permanent
Transports ferroviaires Effectifs, réseaux, trafic (fret, passagers)	SNCF		Permanent
Remontées mécaniques Fichier informatique des équipements	DTT		Permanent